L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 1er AOUT 1890.

PETITES ANNONCES.

A LOUER

A LOUER—Cet établissement bien connu de "Prêts sur gages", situé au coin sud-ouest des rues Bourbon et Conti, dirigé pendant plus de trente ans par feu **Joseph Anglade**, sera loué à un bon locataire pour un ou plusieurs années, à partir du 1er octobre prochain, **à un prix modéré.** Un très grand coffre fort et très précieux de même que les comptoirs, étagè es, vitrines et toutes les installations appartenant à la maison seront compris dans la location.

S'adresser à James Fahey, No 162 rue de la Commune, à toucher de l'hôtel St-Charles.
17 juillet—dim mer ven

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—Nord Peters, entre le Bazaar et le marché aux légumes. Sadresser à Hoey & O'Connor 17 rue Carondelet. 25 juin

PAR LE CONSTABLE.

Louis Drouant vs A. J. Willis.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No. 18,111—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l enchère publique, à mon entrepôt. No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet le LUNDI, 11 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une cabine [brute] primitivement contenant deux chambres, ensemble avec toutes les appartenances qui s'y trouvent, située au West End, côté nord de la voie du chemin de fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
31 juil—31—août 5 11

Mme John Jung vs H. Bassemier.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans - No 12,008—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 4 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
25 juil—25 31—août 4

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Solomon Weis.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,420—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ferdinand Weis, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er août—1 6 10

Succession de Joseph D. Kenton et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,717—Division A—Attendu que Joseph D. Taylor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Joseph D. Kenton et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 juil—31—5 9 août

Succession de E. Lezida Bernard, veuve de Manuel Trigo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,650—Division D—Attendu que Manuela Trigo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue E. Lezida Bernard, veuve de Manuel Trigo décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juil—22 27 31

Succession de Agnes Tesio, veuve de Louis E. Clairain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,742—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, à présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Agnes Tesio, veuve de Louis E. Clairain, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juil—30—août 3 8

Succession du Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Bailey, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,678—Division D—Attendu que Walter Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Patrick Bailey, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juil—25 29—3 août

Succession de Mme Helen Feberhegy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,704—Division A. Attendu que Maurice Feberhegy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Helen Feberhegy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—3août

No. 30,608.

Succession de Francis J. Boehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiane. Division A. Docket No 1.—Les créanciers de la succession ci dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de Monsieur A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

PETER BOEHM,
25 juil—25 29—août 3. Administrateur.

Succession de Joseph Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,281.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Schwartz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juil—24 29—2 août

Succession de W. E. Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,687—Division A.—Attendu que Florence Ward Chaffe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. E. Ward, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—août 3

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,509—Division E.—Frank Fleckinger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la demande du pétitionnaire soit accordée, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Frank Fleckinger soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, notaire, à son bureau No 130 rue Gravier, en cette ville, le 9 août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes, conditions et manière que la vente des biens délivrés, doivent être vendus, aussi pour les dispositions à prendre pour ses comptes ouverts, et généralement prendre des mesures et délibérer sur toutes autres affaires portées dans la pétition du syndic.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juil—8 20—9 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,676—Division D.—De Labretonne et Galmiche vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires sous la raison sociale de De Labretonne et Galmiche et Gaston De Labretonne et Emile Galmiche, individuellement et comme membres de ladite raison sociale, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dites créanciers soit convoquée, et tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en son office dans le Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 21me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les bien des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Samson Levy, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1890.
(Signé.) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN. Député-Greffier.
19juil—19—5 21août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,712.—Division D.—J. B. Cambeilh vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétionnaire Jean Baptiste Cambeilh. soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le VENDREDI, 8 août 1890, à 11 heures A. M., afin d'accepter les propriétés de l'insolvable, d'élire un syndic, voter sur sa décharge de dettes et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les poursuites contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 juil—26—août 1er 8

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 AOUT 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	....	100,000
1 Lot de	50,000,	....	50,000
1 Lot de	25,000,	....	25,000
2 Lots de	10,000,	....	20,000
5 Lots de	5,000,	....	25,000
25 Lots de	1,000,	....	25,000
100 Lots de	500	....	50,000
200 Lots de	300,	....	60,000
500 Lots de	200,	....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,	..	30,000
100 Lots de	$200,	..	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,		soit	$99,900
999 Lots de $100,		..	99,900
3,134 Lots se montant à		....	$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS**, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

RAPPELEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que la **COUR SUPREME DES ETATS-UNIS** a déclaré être un **CONTRAT** avec l'Etat de la Louisiane, et faire partie de la Constitution de cet Etat, **N'EXPIRE PAS AVANT LE PREMIER JANVIER 1895.** La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet de cette année, a voté un **AMENDEMENT** à la Constitution de l'Etat qui sera soumis au Peuple à une élection en 1892, ce qui étendra l'expiration de la Charte de la **COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** à l'année **MIL-NEUF CENT-DIX-NEUF.**

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales;

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS
73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts, Canal Dryades et Commune, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds de façade rue de la Commune sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre-vingt-neuf pieds sur la limite le séparant de la propriété de C. W. Dumas; et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre-vingt deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars, montant du stock loan avec 10 0|0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882, et la somme additionnelle de trois mille deux cent soixante seize dollars, montant des contributions des actions, avec 8 0|0 cent d'intérêt par an sur $364 dessus à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $374 du 1er décembre 1883, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886; et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887; et avec 8 0|0 d'intéret par an sur $364 du 1er décembre 1888; et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889; et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dûes sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance des actions hypothéquées, dette pas encore due mais sujet à être collecté d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13,104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7, 14, 21, 28—août 4, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de "Ginnery" de valeur, et Machines et Instruments, etc., y appartenant, et Bâtisses, etc., sur deux terrains rue Front, entre les rues Thalie et Erato, (la rue à l'arrière étant la rue Nile-Levée.)

C. W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginning and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Nile-Levée, Thalie et Erato, désigné par le numéro dix et mesure (au pied américain) vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus, désigné par le numéro onze et mesurant vingt quatre pieds de face à la dite rue Front sur une profondeur de cent six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les machines et instruments qui s'y trouvent dans le dit local en usage et appartenant au dit moulin à coton dans le dit local.

Les dits lots de terre ont été acquis par les défendeurs de Anatole J. Forstall, conformément à un acte passé pardevant M. Voorhies, notaire, le 5 août 1886. Bureau de transfert, livre 127, fol. 86.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—7 14 21 28 juillet—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, coin des rues Champs-Elysées et Urquhart, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Morales et Français.

Veuve Jos. Bourdette vs. J. P. Tegedo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros Neuf et Dix, de l'îlet numéro 1 [illegible] sept borné par les rues Champs Elysées, Morales, Français, et Urquhart, suivant un plan particulier fait par F. Zimpel, le 2 février 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire les dits lots mesurant au pied américain, comme suit: Le numéro Neuf à trente deux pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, et le lot numéro Dix a trente deux pieds onze pouces de face à la rue Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Urquhart; avec tous les droits, voies, privilèges et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances s'y rattachant.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, d'Antoine Sanset, par acte pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 18 mai 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du Second District.

Félix Blum, administrateur, vs Alexandre L. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Cinq terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, bornés par les rues St Philippe, Ursulines, Rendon ou Seconde et Lopez ou Troisième, désignés par les Nos de 1 à 5 inclusivement, carré No 9, mesurant, chacun, trente pieds neuf pouces de façade rue St Philippe, même largeur que sur la limite inférieure sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Mlle Fanny Freret vs James R. Balfour

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No29,203—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août, 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

La réclamation et jugement de la Deuxième Cour de District pour les 6me et 7me districts municipaux, No 2013 du dossier dans l'affaire de Robert Young vs Frédérick G. Freret; lequel jugement s'été signé le 8 mars 1860, pour la somme de $350 99 avec intérêt de 8 0|0 sur $115 33 à partir du 10 août 1872, et 8 0|0 sur $117 86 à partir du 20 août 1872—et transféré à la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 10 893—lequel jugement a été transféré par Robert Young à James R. Balfour, le 24 mai 1889, aussi tout l'intérêt du dit Balfour dans l'affaire, pour faire revivre le jugement actuellement pendant, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juil—22 25 29—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conrad Schmeisle, Mme Pauline Schmeisle, exécutrice testamentaire, vs Louise Bordère, veuve de Lafayette Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,538—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet désigné par le No 7, sur l'ancien plan du Faubourg Avart, maintenant désigné comme carré No 125, sur le nouveau plan de H. C. Brown, voyer, borné par les rues Jersey, Levée, Belle Castle et Dufossat; les dits terrains sont désignés par les numéros 14 et 15, et mesurent chacun trente pieds de façade rue Jersey, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine.

Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Wolf, le 25 avril 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur rue du Camp, entre Washington et Sixième (à l'arrière de la rue Magazine.)

Mme Clara Godwin vs. F. S. Nonstadt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,548—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le 4ème district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Washington et Sixième, désigné par le No 25, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, notaire, plan d'après lequel le dit terrain mesure trente pieds un pouce et une ligne de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Acquis par le défendeur, par achat, de la demanderesse par un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 2 janvier 1888; enregistré C. O. B. 127 fol 913.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—4 11 16 août

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Peintures à l'huile et de Gravures.

Mme G. H. Braughn, etc., vs M. J. Taylor, Hugh Williams, intervenant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,963.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 6 août 1890 à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, 6 tableaux à l'huile et 5 gravures sur acier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
26 juil—26 31 6 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Gravier entre Magazine et Tchoupitoulas, rue en arrière étant la rue Commune.

First Street German Presbyterian Church vs Mme R. E. Corcoran et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,337—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magazine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre D, sur un plan du voyer fait par C. A. De Armas, voyer, en date du 15 novembre 1868 et attaché à un inventaire fait par P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, dans la succession de Wm Siliman. Lequel dit lot mesure vingt pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante-quatre pieds cinq pouces entre lignes parallèles.

Acquise par Mme Corcoran, défenderesse, de Chas G. Robentisch, conformément à un acte pardevant Joseph A. Taylor, notaire, le 21 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—5 12 16 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 160 acres de terre dans la paroisse Acadia.

Succession de Geo. W. Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8,853—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 Juin 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir

Un morceau de terre, 160 acres, dans la paroisse Acadia, étant E½ of W½ de la section 3, Township 9, S. R. 1 W.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
30 juin—30—juil 7 14 21 28 29—2 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt de propriété, etc, dans le Septième District.

Teutonia Insurance Company vs John S. Nichols.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 30,497.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 9 août 1890, à midi de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

La moitié indivise de deux lots de terre avec la moitié indivise des bâtisses, améliorations, machines, bouilleires, outils et instruments aratoires qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le No 20 sur le nouveau plan bornés par les rues Levée, Milandon, Oliver et Général Scott, les dits lots sont désignés sur le plan de Wm. Forshey, voyer, fait en l'année 1853, par les Nos 4 et 5 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No quatre a trente pieds de face à la rue Levée, cent cinq pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 3, cent trente pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 5 et quarante pieds de large dans le fond, le lot No 5 a trente pieds de face à la rue Levée, cent trente pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 4, quatre-vingt douze pieds de profondeur sur la ligne du lot No 6 et quarante neuf pieds cinq pouces de large sur la rue Général Scott.

Achetée par le défendeur par achat de H. Chalin, d'après un acte pardevant E Commagère, notaire, le 8 juillet 1885. (Titre enregistré L. 123 fol 322).

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—4 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Troisième District.

Meyer Weill vs Franz M. Roth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui lui appartient, situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres (ci devant Moreau) Royale (ci devant Casacalvo) St Ferdinand et Montégut, désigné par le No 12, sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er juin 1831, et mesurant d'après ce plan, quarante-six pieds et huit pouces de façade rue de Chartres, sur cent cinquante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Laquelle propriété appartient au défendeur pour l'avoir acquise durant la communauté de biens existant alors entre lui et Mme Elisabeth Kaiser, son épouse, par achat d'Antoine Roth, par acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 1er juin 1875, C O BK 103, Fol. 794.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur rue Franklin, entre les rues Calliope et Clio, (la rue à l'arrière étant Liberté.)

John F. Popp vs T. W. McEnany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 30,471—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs; Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de André Hero Jr., notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure, au pied américain, cinquante-deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quarante deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, et sur la ligne la plus près de la rue Calliope, la dite ligne a une première profondeur de cent douze pieds, ensuite elle s'étend à angle droit vers la rue Clio de vingt-neuf pieds neuf pouces, et alors elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente pieds six pouces et trois lignes jusqu'à la ligne du fond, qui a une largeur de vingt-deux pieds quatre pouces et quatre lignes.

Acquis par le défendeur du plaintif par acte d'achat pardevant Andre Hero. Jr., notaire, daté du 7 juin 1888

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

L'Etat de la Louisiane vs. Samuel S. Conig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans.—No 11,570.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FAcias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Alexandrie, St Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix-huit, dix-neuf, dans l'îlet numéro trois cent quarante-huit, d'après un plan de Louis H. Pilié, daté du 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel.
30 juil—30 août 4 12 20 26 30

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 1er août 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 1er août—1f

PAR JAS P. GUINAULT

Actions, Ardoises, Actions et Meubles.

Succession de Hermann Henry Biemeyer.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse LUNDI, 11 août 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 59 Louisiana Avenue en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 juillet 1890—

1 lot de meubles, ardoises et un cheval et wagon.

—AUSSI—

5 actions de $100 chacune du Marchants & Planters' Ferry Co.

2 actions payées en plein du People's Theatrical Co., de $10 chacune.

Conditions—Comptant.
31 juil—31—août 5 11

Cheval, buggy et harnais.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 2 août 1890, il sera vendu, à midi, en face de la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74—

Un cheval, buggy ou caloche avec harnais.

Conditions—Comptant. 29 juil—

Propriétés dans le Sixième District, sur l'avenue Louisiana, Nos 59, 59 1|2 et 61 et un terrain vacant, faisant face à la rue Annunciation.

Succession de Hermann Henry Blomeyer—Division D, No 30,446.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 16 août 1890, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 juillet 1890—les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 101, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Annunciation et Chippewa, mesurant 36 pieds de face au Louisiana Avenue sur 181 pieds 2 pouces 1 1|2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, et se composant de deux portions de terre se touchant et faisant partie des lots 11 et 12 du dit îlet. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison double située sur la rue, ayant galerie sur la façade, huit chambres, hangar et une écurie, citerne, puits, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout couvert en ardoises.

2° Un lot de terre, situé dans le même îlet, mesurant 36 pieds de face au Louisiana Avenue sur 181 pieds 2 pouces 1 1|2 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre faisant partie des lots Nos 11, 12, 13 et 14. Ensemble, une petite maison construite dans l'intérieur du terrain couverte en ardoises, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.

3° Un certain lot de terre vacant aussi, situé dans le même îlet, mesurant 27 10|12 pieds de face à la rue Annunciation, sur 125 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lequel lot de terre est désigné par le No 16 de l'îlet No 101

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs pourront comptant un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.

16 juil—16 19 26—août 2 9 16

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double rémunérateur.

Nos 41 et 43 rue Polymnie entre l'avenue St-Charles et la rue Prytanée.

Succession de Charles Meichert.

No 3 847—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. George G Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 1er juillet 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'élégant cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 41 et 43 rue Polymnia dans l'îlet borné par les rues Euterpe Prytania et avenue St Charles, Premier District de cette ville. Le terrain fait partie du lot 12 de l'îlet 75, sur le plan original du Faubourg Annunciation, déposé dans les archives de H. P. Carre, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Polymnia, sur 107 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est rétiré de la rue, avec galeries devant, deux étages à l'arrière avec cinq chambres de chaque côté, allée sur le côté et arrière cour, deux citernes etc

Conditions—Une tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance en un et deux ans de crédit, en billets garantis par lien du vendeur, portant intérêt et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire public aux frais de l'acquéreur.

3 juil—8 5 12 19 26 31—12 août

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmony et Tchoupitoulas,
6 Washington et Chippewa.
7 Marché et Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseo.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation,
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Erato
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 11, Calliope
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste P. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
156 Prieur et St Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dauphine
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des chars, Poiogne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Barnes et Dauphine

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre dans le Sixième District.

Une jolie maison à un étage rue Cadiz, entre Live Oak et Laurel.

Succession de Thomas L. Malone.

No 29,225.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "C".

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet, SAMEDI, 23 août 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," rendu et signé le 18me jour de juillet 1890, Dossier No 29,225, dans l'affaire de la succession de Thomas L. Malone, il sera vendu à l'encan, à savoir.

Deux désirables lots de terre élevés et bien remblayer, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Live Oak, Jena, Laurel, désignés comme lots 21 et 22, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds. Les améliorations consistent en une jolie maison à un étage, ayant plusieurs chambres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, au frais des acquéreurs, pardevant Samuel Flower, notaire, No 182, rue Gravier. 10 pour cent au moment de la vente.

19 juil—19 26—août 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE.

Trois magasins en brique à deux étages, Nos 222, 224, 226, rue Magazine.

Jolie résidence en bois à deux étages, No 349, rue Baronne près Erato.

Magasins en briques et résidence, coin des rues Chemin du Bayou et St Claude.

Cottage No 406, rue St-Claude.

Montre en or et rayon.

Ann Joséphine Martin vs Albert E. Martin et als.

No 30,421.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 27 juin 1890 et signé le 2 juillet 1890 dans l'affaire Ann Joséphine Martin vs Albert E. Martin et als, il sera vendu à l'encan.

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, St-Joseph, Constance et Delord, désignés comme lots Nos 1 et 2.

Le lot No 1 mesure 22 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 46 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Le lot No 2 est contigu au lot ci dessus et mesure environ 36 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine sur 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent trois magasins en briques à deux étages, désignés par les Nos 222, 224 et 226 rue Magazine. Toujours loués et rapportant $32 50 par mois.

2° Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Clio et Erato, mesurant 21 pieds 5 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie résidence simple et confortable en bois à deux étages, avec une bâtisse en bois à deux étages qui sont contigues dans le fond, désignées comme No 349 rue Baronne.

Bien situées, avec tous les agréments à portée et rapportant $40 par an.

3° Un lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, St Claude, Quartier et Tremé. Le dit lot forme l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St Claude et mesure 32 pieds de face à la rue Chemin du Bayou sur une façade et une profondeur de 100 pieds sur la rue St Claude.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage avec attic et une bâtisse en briques à deux étages dans le fond en face de l'église St Augustin rapportant $25 par mois et occupée par le locataire actuel depuis plus de 34 ans comme résidence et magasin de Fantaisie et Notion et comme résidence

4° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Remparts, St Antoine et Annette mesurant 15 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage désigné comme No 406 rue St Claude.

Aussi,

A la même heure et au même endroit—

Une montre en or, petits plumes et crayon en or

Conditions—Pour montre en or, etc. comptant. Pour propriétés foncières, un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans en paiements égaux la date de vente garantis par billets portant le 6 0|0 d'intérêt par an et garanties pour la portion de chaque héritier garantis par lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt de 8 0|0 de la date jusqu'à paiement, ensemble avec les clauses de garantie d'assurance usuelles, etc.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. Wharton Collens, notaire, bureau dans la bâtisse Morris.

Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

6 juillet—8 19 26—2 9 16 août

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions! Actions! Actions!

De Banques et Actions diverses.

Dans l'affaire de Mme Mary A. Dickson, veuve de Geo. H. Fletcher vs. Georgie May Dickson, épouse de James S. Curtis, et als., dossier No 29,949.

POUR UN PARTAGE.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 28 juillet 1890, dossier No 29 949 dans l'affaire de Mme Mary A. Dickson, veuve de Geo. W. Fletcher vs. Georgie May Dickson épouse de James S. Curtis et als., pour opérer un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° Vingt-cinq (25) actions du fonds capital du Standard Guano & Chemical Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $100.

2° Dix (10) actions du fonds capital de la Whitney National Bank de la Nouvelle Orléans, valeur au pair, $100

3° Vingt (20) actions du fonds capital du Mutual Loan and Building Association de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $25.

4° Cinq (5) actions du fonds capital du Mechanics, Dealers and Lumbermens Exchange de la Nouvelle Orléans, valeur au pair, $50.

5° Un (1) bon de première hypothèque du Bataillon Washington Artillery de la ville de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $100.

Conditions—Comptant sur les lieux.
31 juil—31—9 août à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix propres bâtir dans le Septième District,

Près de l'Avenue St-Charles.

Succession de William Mulford.

No 28,407—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Cie.—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté du 24 juin 1890, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf terrains au coin des rues Adams et Macarty, situés dans le Septième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Adams, Commercial Hillary et Macarty, désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, sur un plan de Wm Forshey, voyer, en date du 4 avril 1863 et déposé pour référence, en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, et aussi, selon un plan du voyer fait par Wm H. Williams ancien voyer de la paroisse Jefferson, et annexé pour référence à un acte pardevant Jas. Graham, ancien notaire de cette ville, en date du 26 juin 1869, et mesurant comme suit.

Les terrains 3, 4 et 5 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les terrains 6, 7, 8, 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Adams sur 107 pieds 10 pouces plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, le No 10 formé l'angle des rues Adams et Macarty. Le dit terrain No 11 mesure 30 pieds de façade rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ces terrains sont près du Parc Audubon et de l'avenue St-Charles. Ils sont situés d'une façon très avantageuse pour qu'on y bâtisse des maisons de résidence, et leur voisinage s'améliore rapidement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 juin—5 12 19 26 juillet—2 août

L'Etat de la Louisiane vs Benito Anglava et Jno. P. Guinault.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 août 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une moitié indivis d'intérêt d'une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante-un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cent dix pieds neuf pouces et six dixièmes; la dite portion de terre est bornée du côté de la rue Johnson par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix-neuf et une portion des lots dix huit, quatorze, treize, douze, huit et sept, dans l'îlet numéro trente-sept, sur un plan de A. d'Hémécourt en date du 16 juillet 1853, déposé en le bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

GAB. VILLERÉ,
Shérif Criminel,
30 juil—30—août 4 12 20 26 30

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains dans le Troisième District.

Succession de Henri Buttmann

No 30,580—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 19 juillet 1890, seront vendus les terrains ci après décrits

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District, désignés par les lettres C et D, d'après un plan dressé par Ch. G. de L'Isle, voyer, dans l'îlet borné par les rues Marais, Clouet, Louisa et Urquhart, et mesurant chacun 37 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Marais, sur 171 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 devront être payées par l'acquéreur qui fera un dépôt de 10 0|0 comptant du montant de l'adjudication, sur les lieux. L'acte de vente pardevant Octave Morel, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 26—2 9 16 23 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire de propriétés de valeur dans le 3ème District, pour opérer un partage.

Un cottage double No 35 rue de l'Union,

Un terrain rue de l'Union, entre Craps et Grands-Hommes.

Cottage double No 557 rue Craps.

Une maison de résidence en bois à deux étages, 299 rue Prieur.

Vingt-une actions du fonds capital de la N. O. C. & L. R. R. Co.

Daniel Lenihan et als vs Margaret Lenihan, épouse de Thomas Fernon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 30 353.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur. Bureau 87 rue Bienville.—SAMEDI, 16 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1890, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Union et Français; le dit terrain mesure au pied américain 25 pieds de façade rue de l'Union, sur 145 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, galerie à l'arrière, une cuisine en bois ayant deux chambres de chaque côté, hydrant, gaz, citerne, cour briquetée, etc.

2° Un terrain contigu à la propriété ci dessus décrite, mesurant 42 pieds 9 pouces de façade rue de l'Union, sur 31 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur.

3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Craps, Poète, Amour et Espagne, mesurant 30 pieds de façade rue Craps, sur une profondeur de 80 pieds, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises ayant deux chambres de chaque côté, une cuisine double en bois à l'arrière, citernes, etc.

4° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Prieur, Laharpe, Columbus et Roman, le dit terrain mesure 31 pieds 7 pouces de façade rue Prieur, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, à deux étages, ayant deux chambres aux 4 ages inférieur et supérieur, cuisine attachée à la maison, citerne, etc.

Le tout d'après des plans exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant. La portion à crédit, s'il y en a, à un et deux ans, payables en billets garantis par lien du vendeur portant un intérêt de 8 0|0 à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, transfert de la police d'assurance, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année courante, et feront un dépôt comptant de 10 0|0 du montant de l'adjudication, sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, aux frais des acquéreurs.

—AUSSI—

Le même jour, et au même endroit, immédiatement après les ventes ci-dessus mentionnées, il se vendra—

Vingt-et-une actions du fonds capital de la N. O. C. & L. R. R. Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12 juil—12 19 26—2 9 16 août

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence agréable, avec trois grands terrains.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 9 juin 1890, dans l'affaire de Mme Carrie M. Wrigley, épouse de William H. Wrigley, vs. Mme Lizzie C. Wooley, veuve de John B. Marshall et als. No 29,960 du dossier de la dite Cour, Division B, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sorapuru, Philip, Fulton et Rousseau désignés comme lots Nos 116, 117 et 120, lesquels sont attenants et mesurent ensemble 96 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Sorapuru sur 139 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois, No 47 rue Sorapuru. Ces terrains sont convenables pour jardin et pelouse et sont bien ombragés; la propriété est près des débarcadères pour l'Orange, le bac de Gretna, marché, écoles, etc., et trois lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de vente, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890, et devra déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, fils, notaire.

8 juil—8 12 19 26—2 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété à deux corps de logis et bon emplacement pour affaires, rapportant de bons revenus.

Coin des rues Erato et Willow.

Succession d'Andrew J. Quirk

No 14,319—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Willow, Erato et Clio, étant les lots Nos 5 et 6, sur un plan dressé par A. Phelps, voyer, le 5 février 1846, les dits lots se touchent et mesurent au pied américain. 32 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 120 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent sur chaque lot d'un cottage en bois, double corps de logis à un étage. La plus grande est louée à $18 par mois et la plus petite à $10 par mois.

2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 26 novembre 1851. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds 8 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le dit lot No 8 forme l'encoignure des rues Erato et Willow.

Les améliorations consistent, à l'encoignure, d'un cottage à deux corps de logis à un étage, et dans le fond du lot face à la rue Erato une rangée de trois cottages à un étage. Le tout loué à $35 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Clio et Erato, le dit lot mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Erato, et forme l'encoignure des deux dernières rues. Les améliorations consistent en un magasin et résidence neuve à deux corps de logis et à un étage; l'emplacement d'affaire bien connu occupé par John J. Griffin comme épicerie et loué à raison de $25 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Thalie et Erato, désigné comme lot No 8, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Erato, sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Erato et Willow. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, à double corps de logis, loué à raison de $11 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en contingents égaux, avec 7 pour cent d'intérêt par an, le gage du vendeur, hypothèque spéciale, assurance, etc., et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.

1er juil—1 12 19 26—2août

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le sixième district formant l'encoignure sud-ouest des rues Constance et Général Taylor.

Une bâtisse confortable et convenable pour une maison d'épiceries, de boucher ou pour débit de fruits.

Succession de Rose Angèle Basile, décédée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue de la Commune.—SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., en date du 16 juillet 1890, dossier No 30,527, pour le compte de la succession de Rose Angèle Basile, décédée, à l'encan, il sera vendu.

Un certain lot de terre, désigné par le No 13, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 168, borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, le lot mesure 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de et de face à la rue Constance de 98 pieds 7 pouces 3 lignes et 102 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 14, formant l'encoignure des deux dernières rues mentionnées. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse en bois à étage avec cinq chambres, cuisine et dépendances. La chambre du devant est convenable pour un stand d'épicerie, de fruits ou un shop de boucher.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en billets à 1 et 2 ans portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les autres clauses de garanties. L'acquéreur assumera les taxes de 1890. Un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère sera requis.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 juil—19 26—2 16 23 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Vente du contenu, installations, etc., d'un magasin de papeterie.

Succession de Francis Boehm.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,608

EN VERTUE d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A maintenant absent en congé, le dit ordre étant daté du 23 juillet 1890, je procéderai à la vente à l'encan, le MERCREDI, 6 août, à 11 heures A M sur les lieux, No 179 rue Poydras, près Carondelet, des marchandises suivantes appartenant à la dite succession—

Le stock entier de livres, papeterie, jouets, etc., maintenant contenu dans le dit local, ensemble avec les comptoirs, vitrines, étagères, installations, etc.

—Aussi—

Le terme non expiré du bail se terminant le 30 septembre 1890, et le droit d'occupation du dit local, No 179 rue Poydras.

STEPHEN J. DERBES,
27 juil—27—août 3 6 Encanteur.

PAR D. E. MORPHY.

Magasin magnifique et bien situé et une bâtisse à deux étages dans le fond, convertis en ardoises.

Bâtis expressément pour le commerce de grocerie.

A long crédit.

No 28,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Charles Desforges vs. ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 23 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 juillet 1890, à moi adressé—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gaiennie (anciennement Barthélemy), Magasin, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennie et Magasins, et mesurant, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin sur 89 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennie.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit à partir du jour de vente, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les clauses usuelles de 5 pour cent pour honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant James McConnell Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20, 27—août 19 23

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatorze terrains rues Perdido, White et Banks et à Carrollton.

Trois morceaux de terre de valeur dans la paroisse Jefferson.

Succession du Dr Jotham Potter, décédé.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A en date du 11 juin 1890, Dossier No 29,089 pour le compte de la succession de Jotham Potter, décédé, à l'encan il sera vendu:

Rue Perdido.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 614, borné par les rues Perdido, Gravier, White et Dupré, désigné par le No 1, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de [illegible] à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 615, borné par les rues Perdido, Poydras, White et Dupre, désigné par le No 25, qui mesure 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur et de face à la rue White de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Perdido et White.

Rue Banks.

3° Quatre certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 706, borné par les rues Banks, Palmyre Clark et Genois, désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16 qui se touchent, et mesurent, chacun, 34 pieds 8 pouces de face à la rue Banks, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces.

Rue Monroe, Carrollton.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 114, borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignés par les Nos 39 et 40, qui se touchent, et mesurent, chacun 40 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 150 pieds.

Dans la paroisse Jefferson.

6° Deux certains morceaux de terre situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par W. J. McCullogh, voyer des E-U., qui sont décrits comme suit, à savoir:

Le morceau No 13 contient à peu près 1 200 arpents de terre et d'une forme irrégulière, et est borné au nord et à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon, à l'est par les morceaux Nos 12 et 15 sur une ligne parallèle avec le canal Destrehan et au sud par le bayou Ouacha et le morceau No 14.

Le morceau No 14 contenant à peu près 650 arpents de terre et est d'une forme irrégulière et est borné au nord par les terres anciennement la propriété de J. B. de Gruy, à l'ouest par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. Millaudon, au nord par la ligne parallèle avec la limite sud et à l'est par le Bayou Ouacha ou Barataria.

7° Un certain morceau de terre dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans le district de la Grand Ile, désigné comme le lot numéro onze (11) à peu près sur le golfe du Mexique à la base et borné au nord ouest par les terres de Jotham Potter et au bas par les terres de la succession de C. Darbigny.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente; et les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en sus du prix d'enchère.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 juin—29—6 13 20 27—2 août

PAR B. ONORATO & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle propriété de résidence dans le premier district de cette ville, coin des rues Prytanée et Calliope.

Dans l'affaire de P. R. Angelovich vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C, No 29,004.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO & CO—B. Onorato, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 9 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, daté du 10 juin 1890 et signé le 2 juillet 1890 il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages leur appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Calliope, l'avenue St-Charles et Clio et désignés sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. Hermann, ancien notaire, le 11 avril 1842, comme lots Nos dix et onze. Le lot No onze forme le coin des rues Calliope et Prytanée, et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur façade à la rue Calliope de 120 pieds et la même profondeur sur la ligne le séparant du lot No 10 et le lot No 10 mesure 28 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, style moderne, couverte en ardoises et retirée de la rue, coin Calliope et Prytanée, contenant au rez de-chaussée une verandah sur le devant, couloir, salon à arche double, chambre à dîner, grande chambre pour cuisine, office et chambre à magasin.

Le 2ème étage verandah sur le devant, couloir, 4 grandes chambres à coucher, deux petites, chambre à bain et barrière en fer sur le devant et sur le côté, gaz dans toute la bâtisse qui est en bon ordre, ayant 4 lignes de chars urbains passant devant. Dans la cour une grande écurie et remise, citerne, cour pavée.—Pour plus amples informations voir le plan à la bourse.

Conditions—L'acquéreur devant payer comptant sept mille piastres en plus et la balance à un et deux ans de crédit. La partie à crédit devant être garantie par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte devant porter toutes les clauses de garanties usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 12 19 26—2 et 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence désirable dans le Premier District.

Dans l'affaire de J. W. H. Eckert vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B—No 27,268.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO & Co. B. Onorato, Encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 2 août 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour Division B, maintenant absent en congé, en date du 24 juin 1890 il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

La quatorzième partie indivise de l'intérêt de l'insolvable dans deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune maintenant Avenue Tulane, Villeré et Jackson maintenant Gasquet ou Cleveland, un des dits lots forme une partie de la portion du lot No 20 et est prise sur le côté du dit lot le plus près de la rue Jackson maintenant rue Cleveland, et l'autre lot forme une partie des portions des lots Nos 20 et 21 sur un certain plan fait par Hugh Grant, voyer, daté du 9 février 1838, lesquels dits lots de terre mesurent chacun 30 pieds rue Robertson, mesure américaine, borné dans le fond par une allée de 15 pieds de largeur pour l'usage commun des dits lots et d'autres.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Paul Kirchner, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 20 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

27 juin—27 28—juil 5 12 19 26—août 2